

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

17/03/2021

Dossier complet le :

17/03/2021

N° d'enregistrement :

2021-10864

### 1. Intitulé du projet

Etablissement thermal de Préchacq-les-Bains : Régularisation administrative au titre du Code de l'Environnement

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Compagnie Fermière de l'Ét. Thermal du Mont Dore - Thermes de Préchacq-les-Bains

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Président : MICHEL ROBERT-GUERARD

RCS / SIRET

5 4 2 0 4 6 6 7 7 0 0 0 5 1

Forme juridique SA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
n°17d	Rubriques issues de la nomenclature "EAU" du Code de l'Environnement concernées par le projet (IOTA): - 1.1.1.0 (Déclaration) : forages - 1.3.1.0 (Autorisation) : prélèvements > 8 m <sup>3</sup> /h en ZRE - 1.1.2.0 (Autorisation) : prélèvement > 200 0000 m <sup>3</sup> /an - 2.2.3.0 (Déclaration) : qualité des rejets

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Partie prélèvements : L'établissement thermal exploite 6 forages thermaux existants.

Partie rejets: Les rejets des eaux minérales utilisées par l'établissement thermal se font en deux points appelés "pelle nord" et "pelle sud". En période de crue, les deux "pelles" sont refermées pour sécuriser le site et les eaux pouvant se trouver dans l'enceinte sont évacuées par des pompes de relevage dédiées. Les rejets des eaux utilisées dans le bâtiment thermal empruntent la "pelle nord" tandis que les eaux ayant servi à la maturation des boues et la sécurisation du site transitent par la "pelle sud". Les eaux de la "pelle nord" sont actuellement déversées dans un fossé et regagnent 120 mètres plus loin le ruisseau l'Arribon. Ils représentent la plus grande proportion des eaux minérales rejetées (environ 80 %). Dans le cadre de l'amélioration de l'impact du rejet sur le milieu récepteur, l'établissement prévoit de déplacer ce point de rejet et de transporter les eaux directement dans l'Adour. Le projet, actuellement à l'étude, prévoit donc la réalisation d'une canalisation enterrée depuis la "pelle nord" avec un écoulement gravitaire jusqu'à l'Adour. La canalisation déboucherait dans un fossé d'une dizaine de mètres (à créer), lequel se déverserait dans l'Adour. Les flux ainsi transportés reprendraient les eaux minérales usées et les eaux pluviales. Concernant le rejet de la "pelle sud", il resterait inchangé, à savoir un écoulement gravitaire dans le fossé longeant la digue, lequel se rejette environ 100 mètres plus loin dans un cours d'eau référencé à partir de ce point de rejet (pas de nom pour le cours d'eau).

## 4.2 Objectifs du projet

- Régularisation administrative du prélèvement sur les 6 forages existants. Le fonctionnement de l'établissement thermal nécessite l'exploitation de ces ouvrages.
- Régularisation administrative des rejets au milieu naturel.
- Déplacement du point de rejet principal actuellement effectué au niveau de la "pelle nord".

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'établissement thermal exploite les 6 forages existants qui sont les suivants:

- Montaigne 1  
n°BSS : BSS002EBFL
- Montaigne 2  
n°BSS : BSS002EBFM
- La Hire  
n°BSS : BSS002EBDP
- Darroze  
n°BSS : BSS002EBDS
- T5  
n°BSS : BSS002EBFK
- Avenue 2  
n°BSS : BSS002EBML

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La période d'exploitation de l'établissement thermal s'étend de début mars jusqu'à fin novembre. La répartition des débits des 6 captages est la suivante :

- Volumes journaliers maxima par captage:

Montaigne 1 ou Montaigne 2 : 566 m<sup>3</sup> - pompage 24h/24 - (13 h x 30 m<sup>3</sup>/h - 11 h x 16 m<sup>3</sup>/h)  
La Hire : 132 m<sup>3</sup> - pompage 24h/24  
Darroze : 168 m<sup>3</sup> - pompage 24h/24  
T5 : 429 m<sup>3</sup> - pompage 13 heures par jour  
Avenue 2 : 16,9 m<sup>3</sup> - pompage 13 heures par jour  
Cela représente un débit total instantané maximum de 76,8 m<sup>3</sup>/h.

- Volume maximum annuel par captage:

Montaigne 1 et Montaigne 2 : 155 650 m<sup>3</sup> - (9 mois et 24h/24)  
La Hire : 48 180 m<sup>3</sup> - (12 mois et 24/24) -> maturation des boues et protection du site endigué  
Darroze : 35 071 m<sup>3</sup> - (12 mois et 24/24) -> maturation des boues et protection du site endigué  
T5 : 117 975 m<sup>3</sup> - (9 mois et 13h/24)  
Avenue 2 : 4 648 m<sup>3</sup> - (9 mois et 13h/24)  
Cela représente un volume maximum annuel total de 361 624 m<sup>3</sup>.

La fréquentation actuelle de l'établissement engendre des prélèvements annuels de l'ordre de 240 000 m<sup>3</sup>.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Code de l'Environnement
- Code de la Santé Publique

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur atteinte pour chaque ouvrage: - Montaigne 1 : 30 m - Montaigne 2 : 30 m - La Hire : 21 m - Darroze : 20,5 m - T5 : 21,35 m - Avenue 2 : 9,10 m	

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

le projet existant est implanté sur la commune de Préchacq-les-Bains, dont l'adresse est la suivante:

Compagnie Fermière et de l'établissement thermal du Mont Dore - Thermes de Préchacq-les-Bains  
40465 PRECHACQ-LES-BAINS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 56' 00" O Lat. 43° 45' 55" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. a ° i ' " Lat.     ° ' "

Point d'arrivée :

Long.     ° ' " Lat.     ° ' "

Communes traversées :

PRECHACQ-LES-BAINS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

- Pas de modification sur les captages et prélèvements existants  
- Déplacement du point de rejet principal (réalisation d'une canalisation enterrée débouchant dans un fossé (à créer lui aussi), ce dernier se déversant dans l'Adour)

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Adour d'Aire sur l'Adour à la confluence avec la Midouze, tronçon des saligues et gravières (720030034). L'Adour de la confluence avec la Midouze à la confluence avec la Nive, tronçon des barthes (720030087).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE ADOUR
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les captages de l'Établissement Thermal de Préchacq-les-Bains se situent dans les sites NATURA 2000 "L'Adour (FR7200724)" et "Barthes de l'Adour (FR7200720)".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aquifère capté par l'établissement thermal peut être rattaché au référentiel des masses d'eau souterraine avec les informations suivantes :  -Code SANDRE de la masse d'eau : FG091, - Nom de la masse d'eau : calcaires de la base du Crétacé supérieur captif du sud du bassin aquitain.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Inondations
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>les prélèvements engendrent des rejets d'Eau Minérales usées, ces effluents sont rejetés dans le milieu naturel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>- Eaux minérales naturelles usées</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Dans le but d'améliorer l'impact du rejet sur l'Environnement, l'établissement prévoit de rejeter ses eaux minérales usées directement dans l'Adour.

Le projet consiste en la mise en place d'une canalisation enterrée depuis la "pelle nord" avec un écoulement gravitaire débouchant dans un fossé (à créer lui aussi), ce dernier se déversant dans l'Adour. La canalisation empruntera la parcelle n°1 en longeant le chemin existant, appartenant à la commune (convention nécessaire), puis la parcelle n°2 (propriété de l'établissement thermal).

Les eaux pluviales issues de la zone endiguée empruntant déjà la "pelle nord" seront aussi collectées dans cette canalisation. Le tracé envisagé d'une longueur de 375 mètres environ, dont une dizaine de mètres pour le fossé terminal, est présenté en annexe n°5. La mise en œuvre de ces travaux ne nécessitera pas de déboisement. Par ailleurs, des points particuliers de franchissement de cette canalisation devront être aménagés et repérés le long du tracé de façon à permettre l'évolution d'engins forestiers. Ceci a pu être évoqué lors d'une première entrevue de faisabilité avec la commune, propriétaire d'une des deux parcelles concernées, et l'Office National des Forêts.

Le débroussaillage de la rive de l'Adour au niveau du point de rejet final sera nécessaire.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

L'Établissement thermal sollicite une régularisation de ses installations et de son fonctionnement.

Il n'est pas prévu de modification quant à l'utilisation des eaux minérales.

L'évolution du point de rejet principal permettra d'améliorer de façon notable l'impact de ce dernier sur le milieu naturel.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

15 mars 2021

Signature

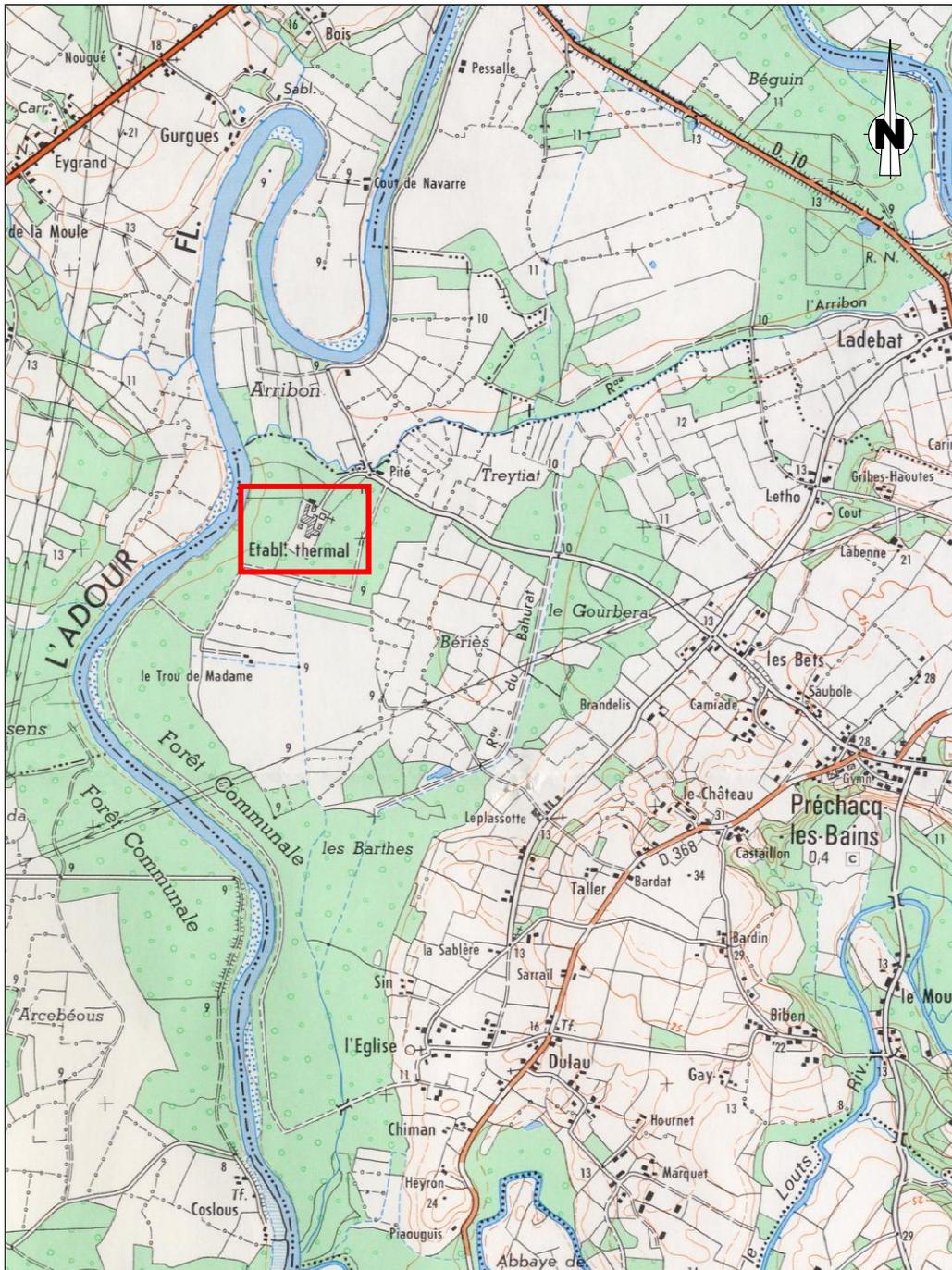


ETABLISSEMENT THERMAL DE PRECHACQ-LES-BAINS  
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA  
REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION  
ENVIRONNEMENTALE

**ANNEXES**

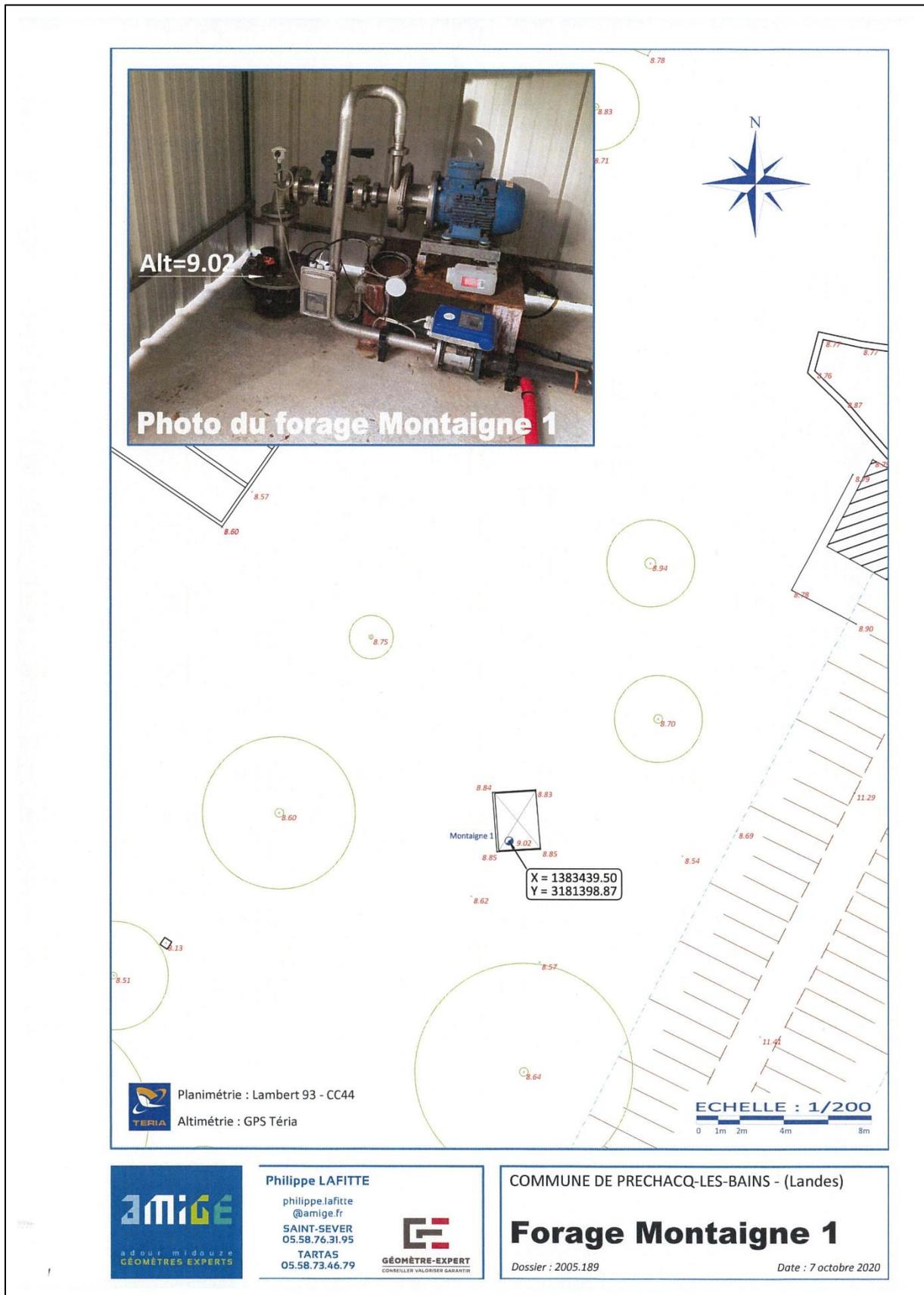
## ANNEXE 1

## ANNEXE 2

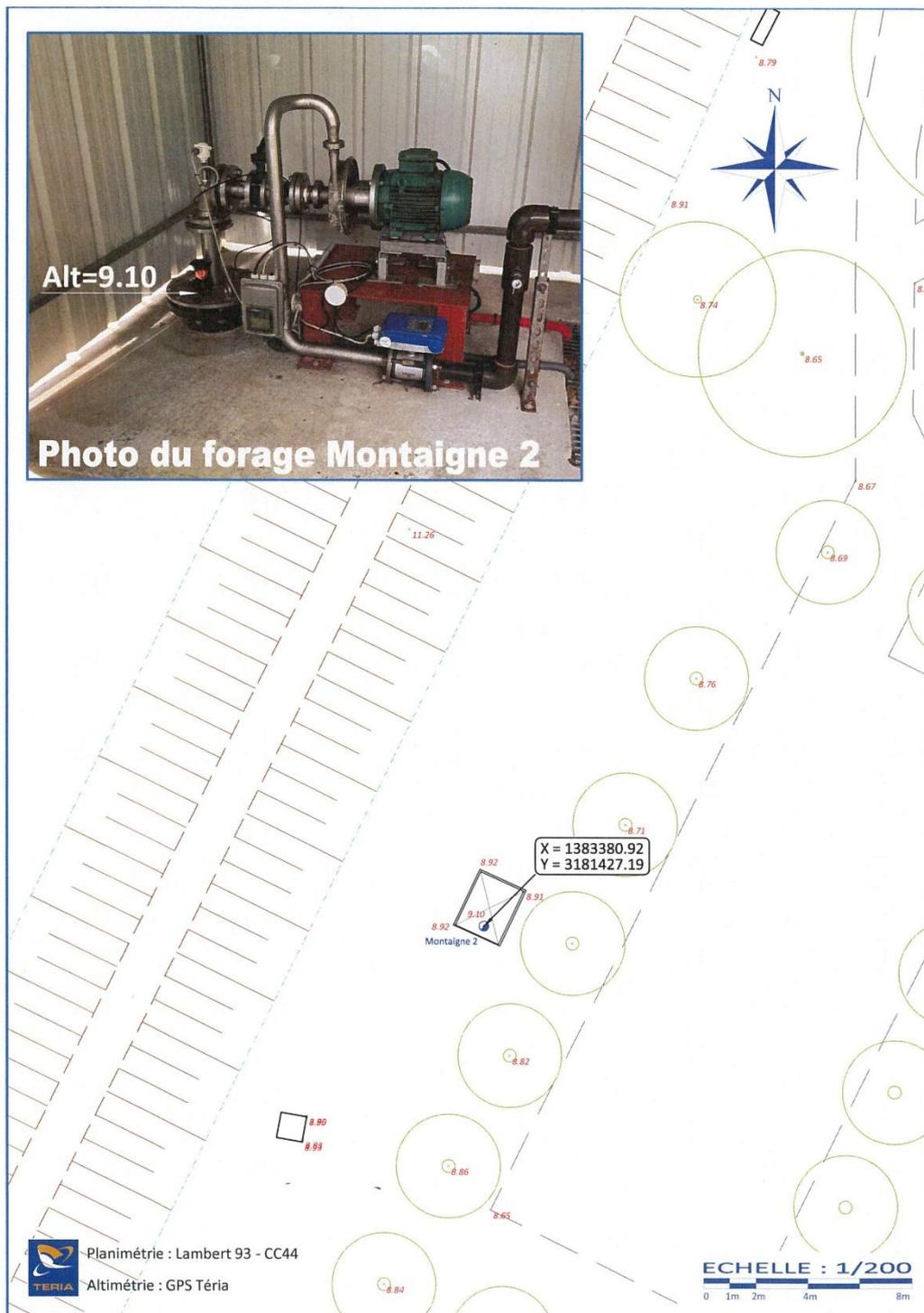
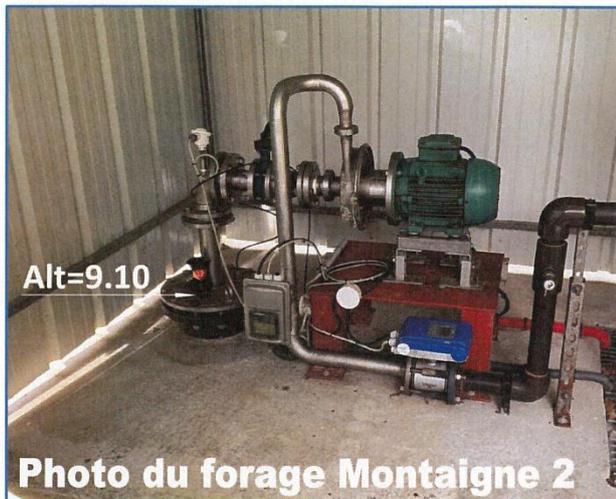


Localisation de l'établissement thermal de Préchacq-les-Bains  
(Extrait de la carte IGN n° 1442 O - Echelle : 1/25 000)

# ANNEXE 3



Positionnement géomètre du forage Montaigne 1 : coordonnées Lambert 93 – CC44



Philippe LAFITTE  
 philippe.lafitte  
 @amige.fr  
 SAINT-SEVER  
 05.58.76.31.95  
 TARTAS  
 05.58.73.46.79



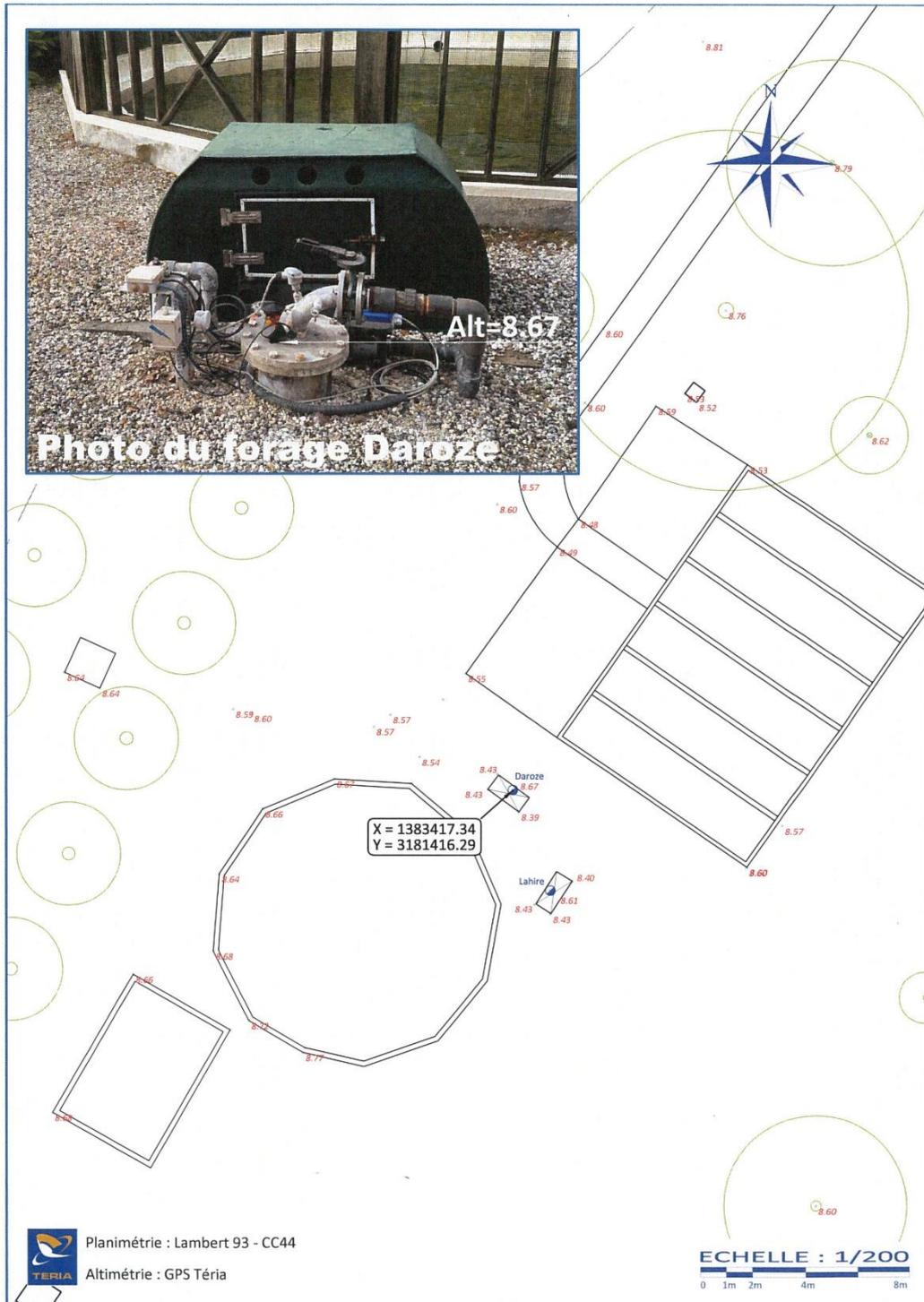
COMMUNE DE PRECHACQ-LES-BAINS - (Landes)

## Forage Montaigne 2

Dossier : 2005.189

Date : 7 octobre 2020

Positionnement géomètre du forage Montaigne 2 : coordonnées Lambert 93 – CC44




 Planimétrie : Lambert 93 - CC44  
 Altimétrie : GPS Téria

**ECHELLE : 1/200**  
 0 1m 2m 4m 8m



**Philippe LAFITTE**  
 philippe.lafitte  
 @amige.fr  
 SAINT-SEVER  
 05.58.76.31.95  
 TARTAS  
 05.58.73.46.79



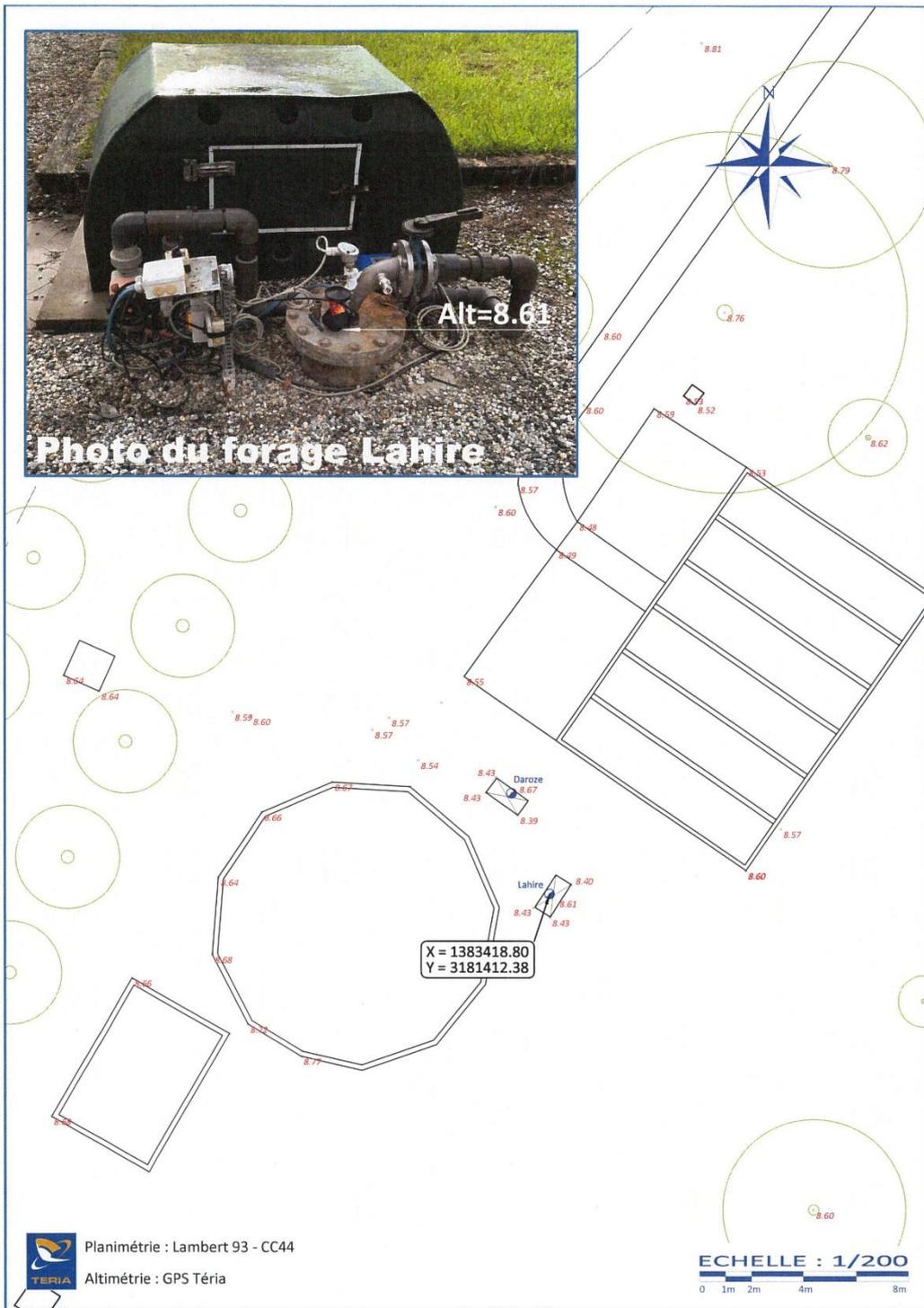
COMMUNE DE PRECHACQ-LES-BAINS - (Landes)

## Forage Daroze

Dossier : 2005.189

Date : 7 octobre 2020

Positionnement géomètre du forage Daroze : coordonnées Lambert 93 – CC44



**Philippe LAFITTE**  
 philippe.lafitte  
 @amige.fr  
 SAINT-SEVER  
 05.58.76.31.95  
 TARTAS  
 05.58.73.46.79



COMMUNE DE PRECHACQ-LES-BAINS - (Landes)

## Forage La Hire

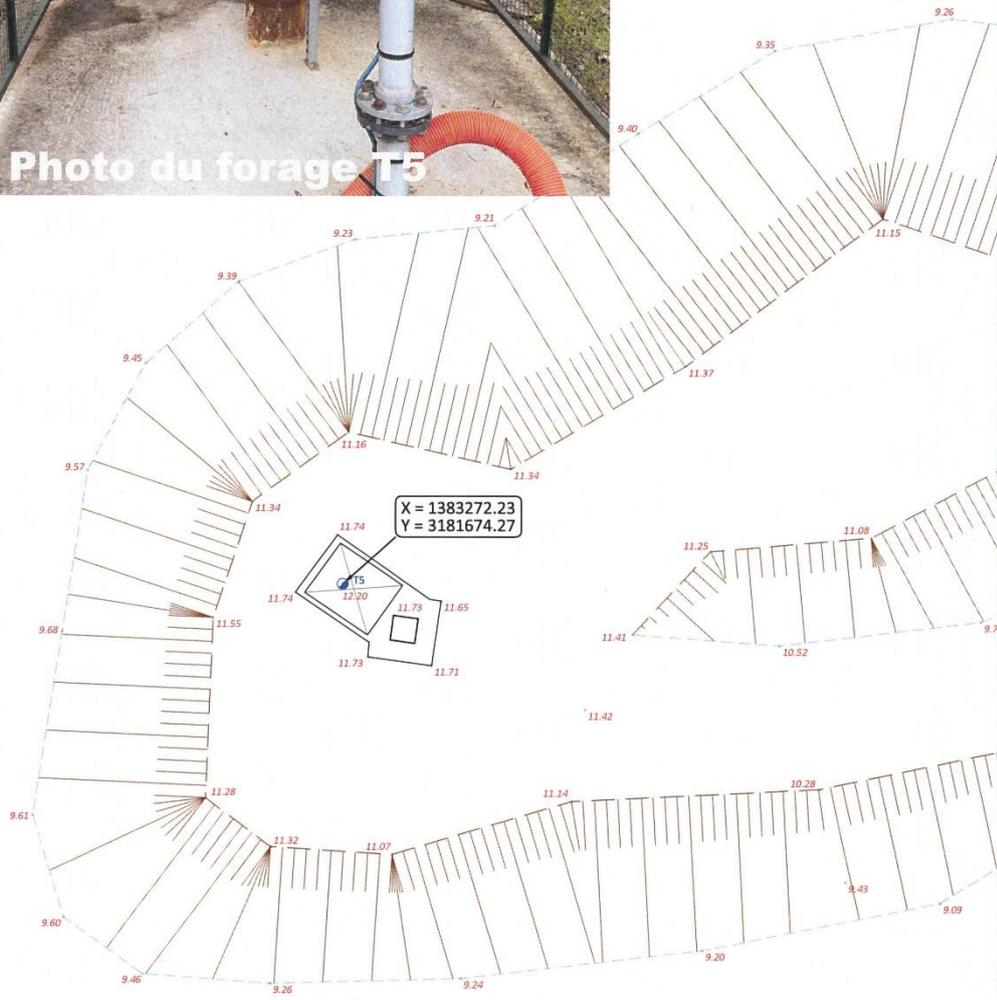
Dossier : 2005.189

Date : 7 octobre 2020

Positionnement géomètre du forage La Hire : coordonnées Lambert 93 – CC 44



Photo du forage T5




 Planimétrie : Lambert 93 - CC44  
 Altimétrie : GPS Téria

ECHELLE : 1/200  
 0 1m 2m 4m 8m



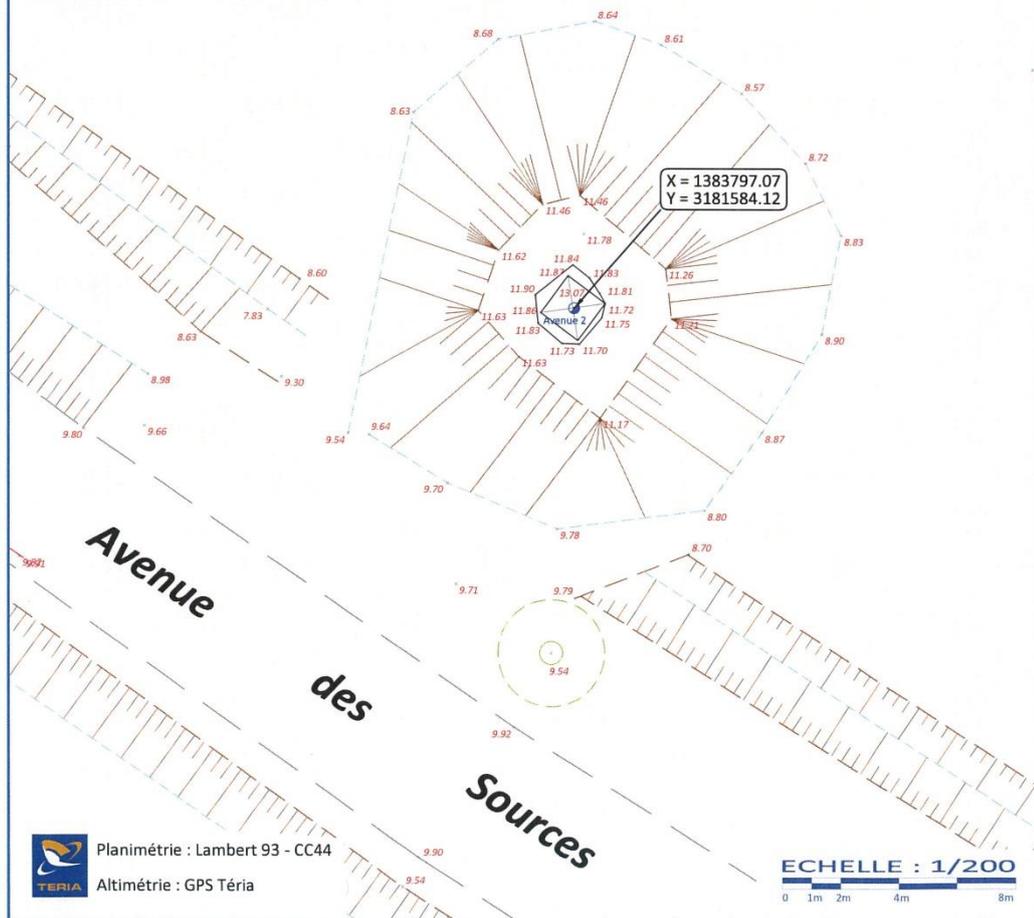
**Philippe LAFITTE**  
 philippe.lafitte  
 @amige.fr  
 SAINT-SEVER  
 05.58.76.31.95  
 TARTAS  
 05.58.73.46.79  
  
 GÉOMÈTRE-EXPERT  
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

COMMUNE DE PRECHACQ-LES-BAINS - (Landes)  
**FORAGE T5**  
 Dossier : 2005.189  
 Date : 7 octobre 2020

Positionnement géomètre du forage T5 : coordonnées Lambert 93 – CC44



8.77



Philippe LAFITTE  
 philippe.lafitte  
 @amige.fr  
 SAINT-SEVER  
 05.58.76.31.95  
 TARTAS  
 05.58.73.46.79



COMMUNE DE PRECHACQ-LES-BAINS - (Landes)

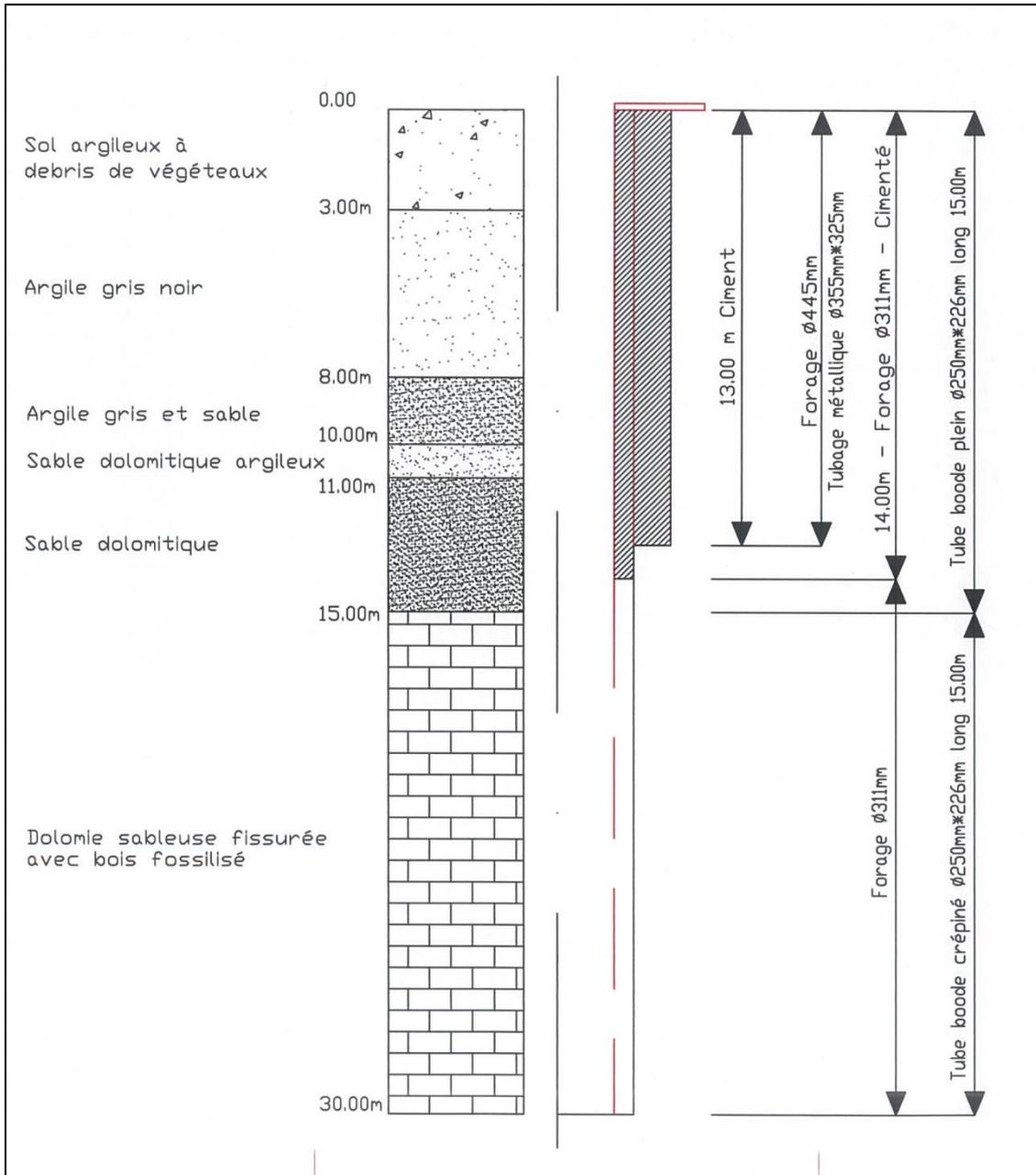
## Forage Avenue 2

Dossier : 2005.189

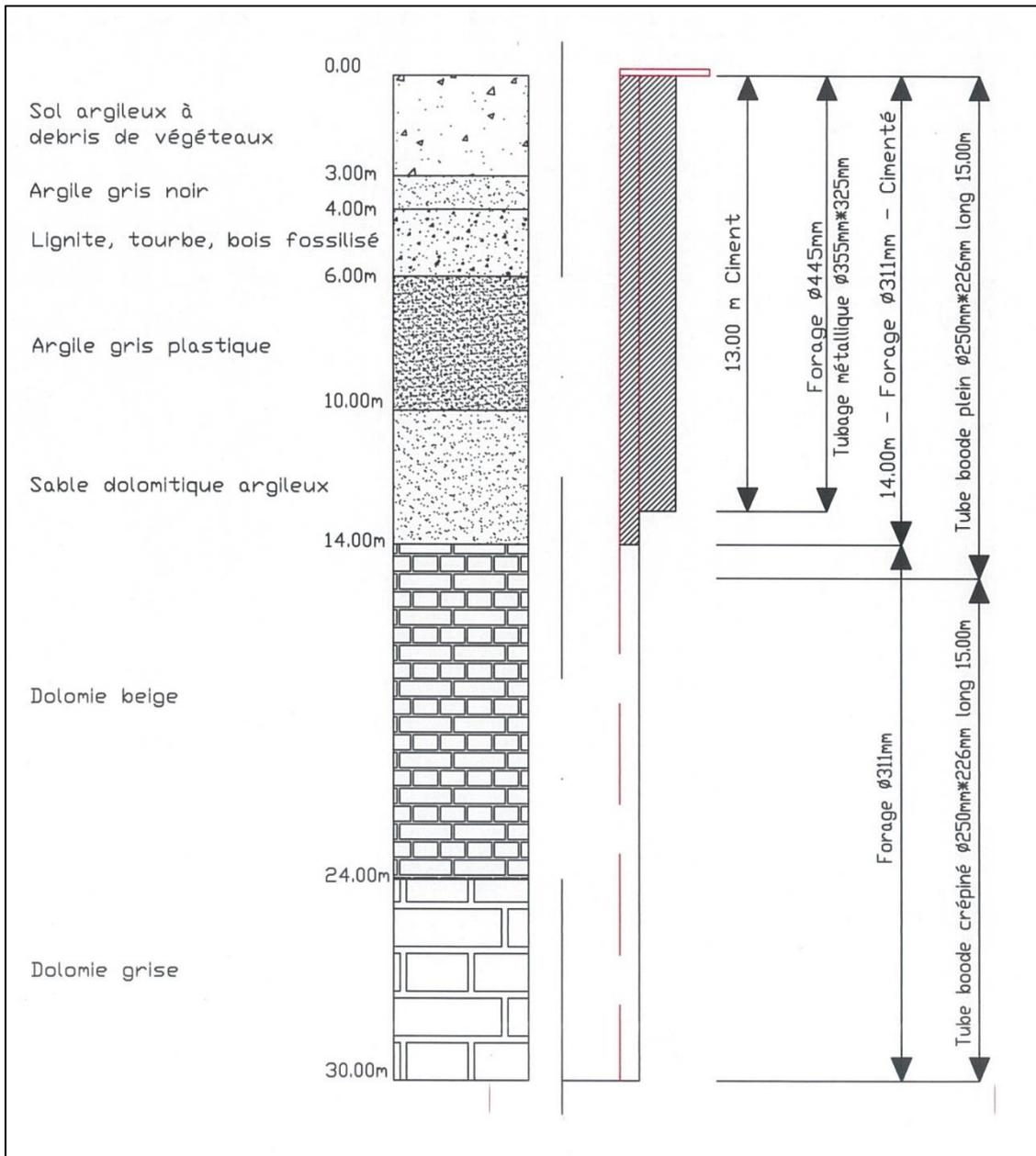
Date : 7 octobre 2020

Positionnement géomètre du forage Avenue 2 : coordonnées Lambert 93 – CC44

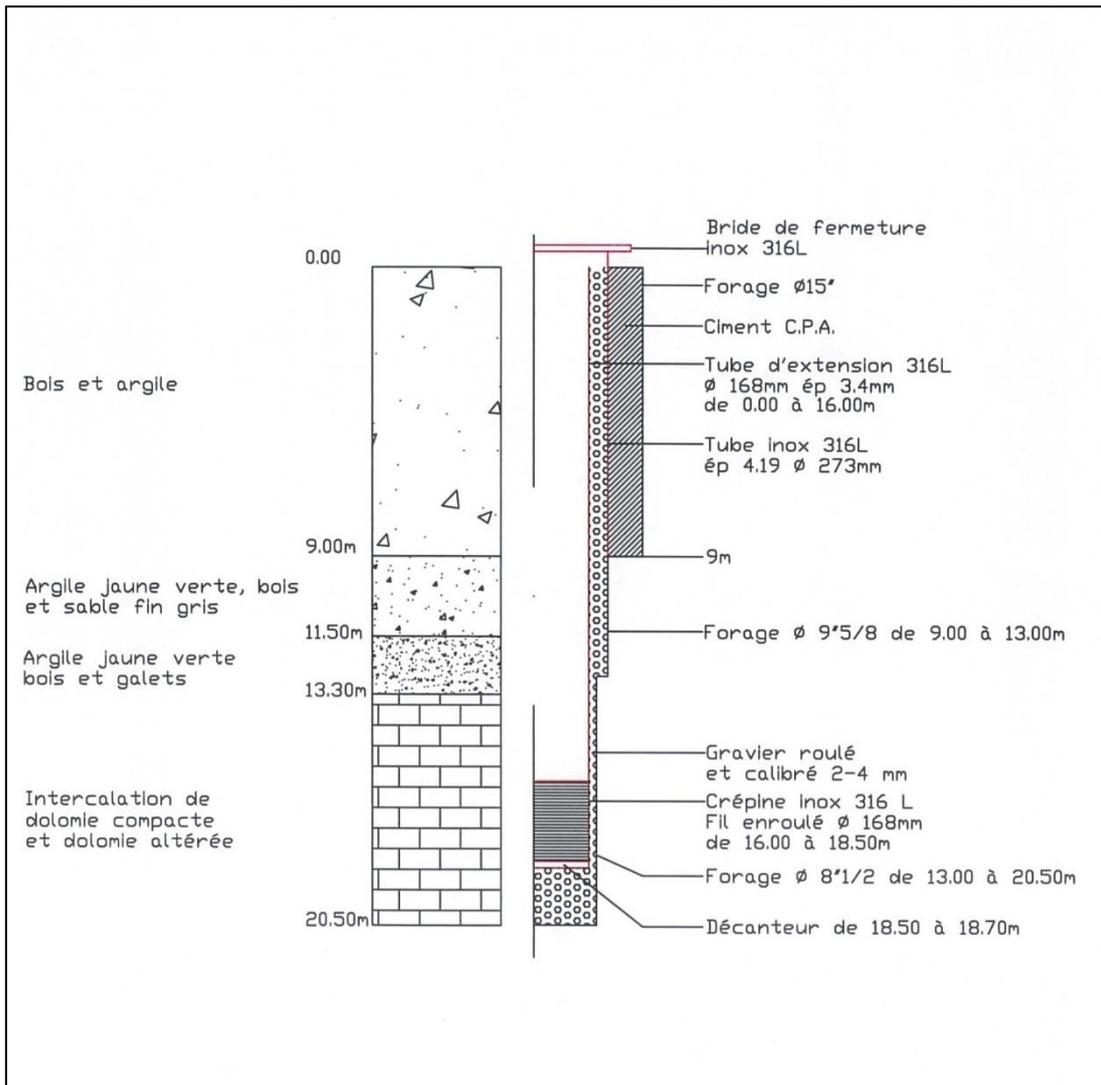
## ANNEXE 4



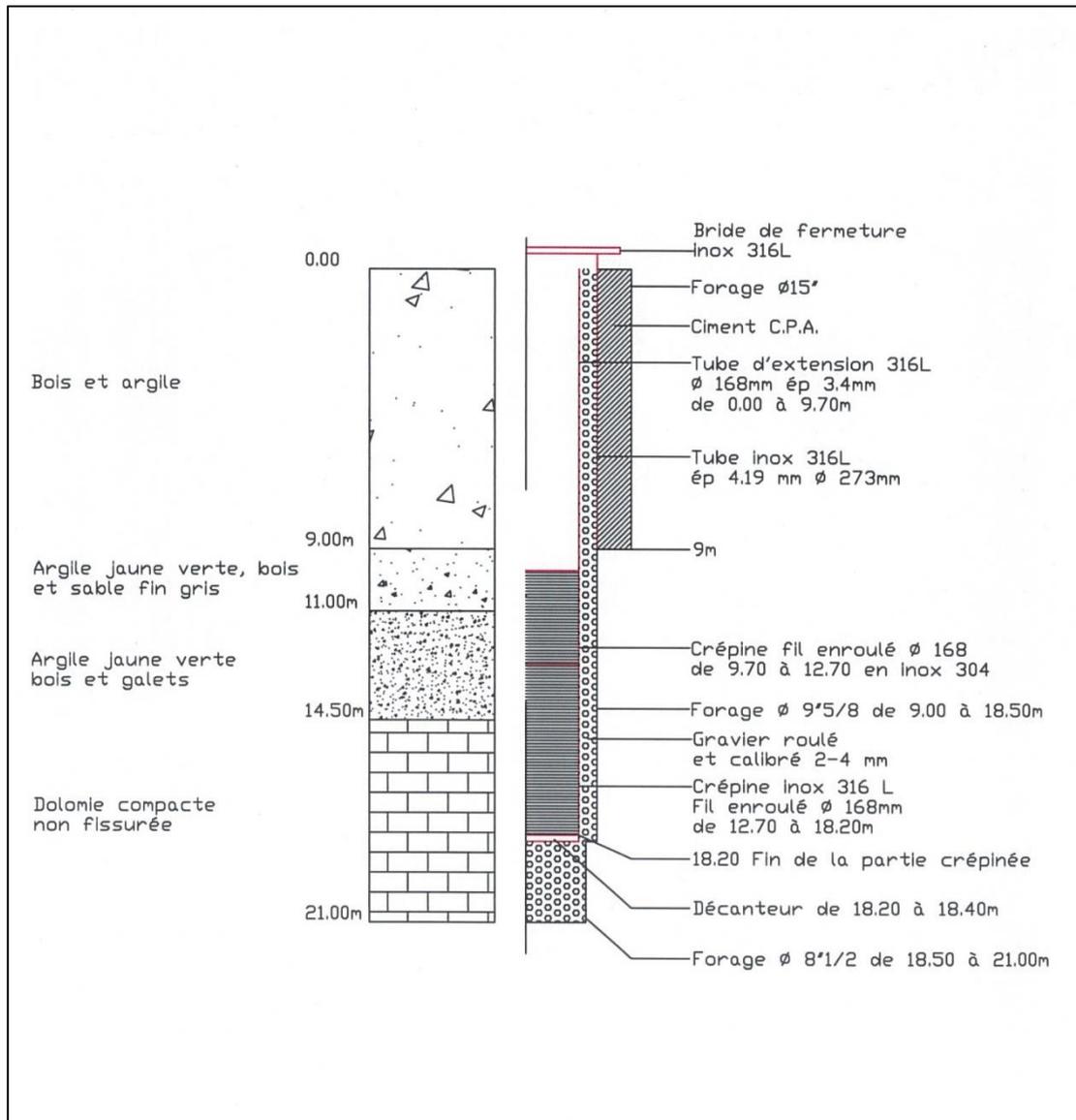
Coupe géologique et technique du forage Montaigne 1



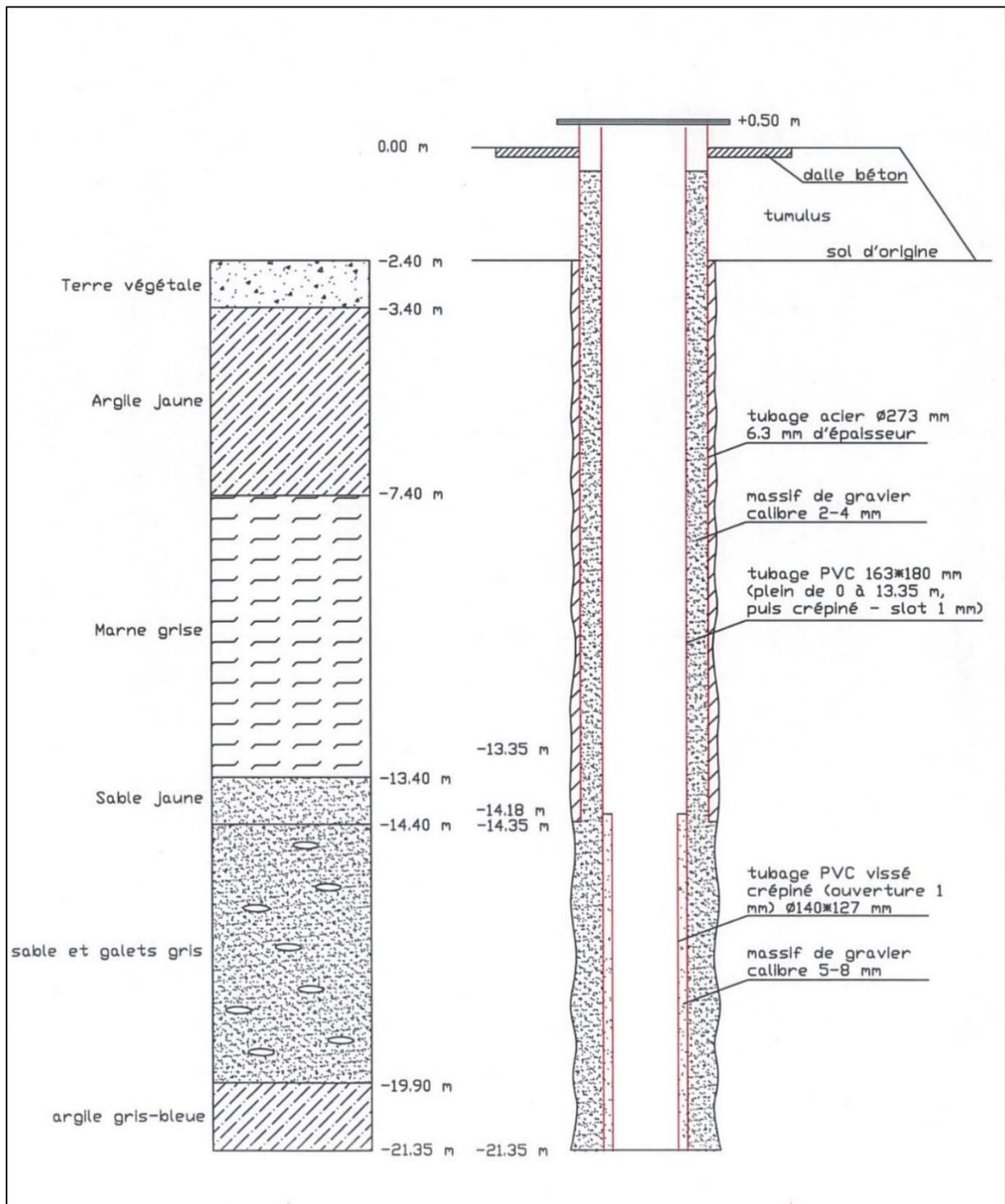
Coupe géologique et technique du forage Montaigne 2



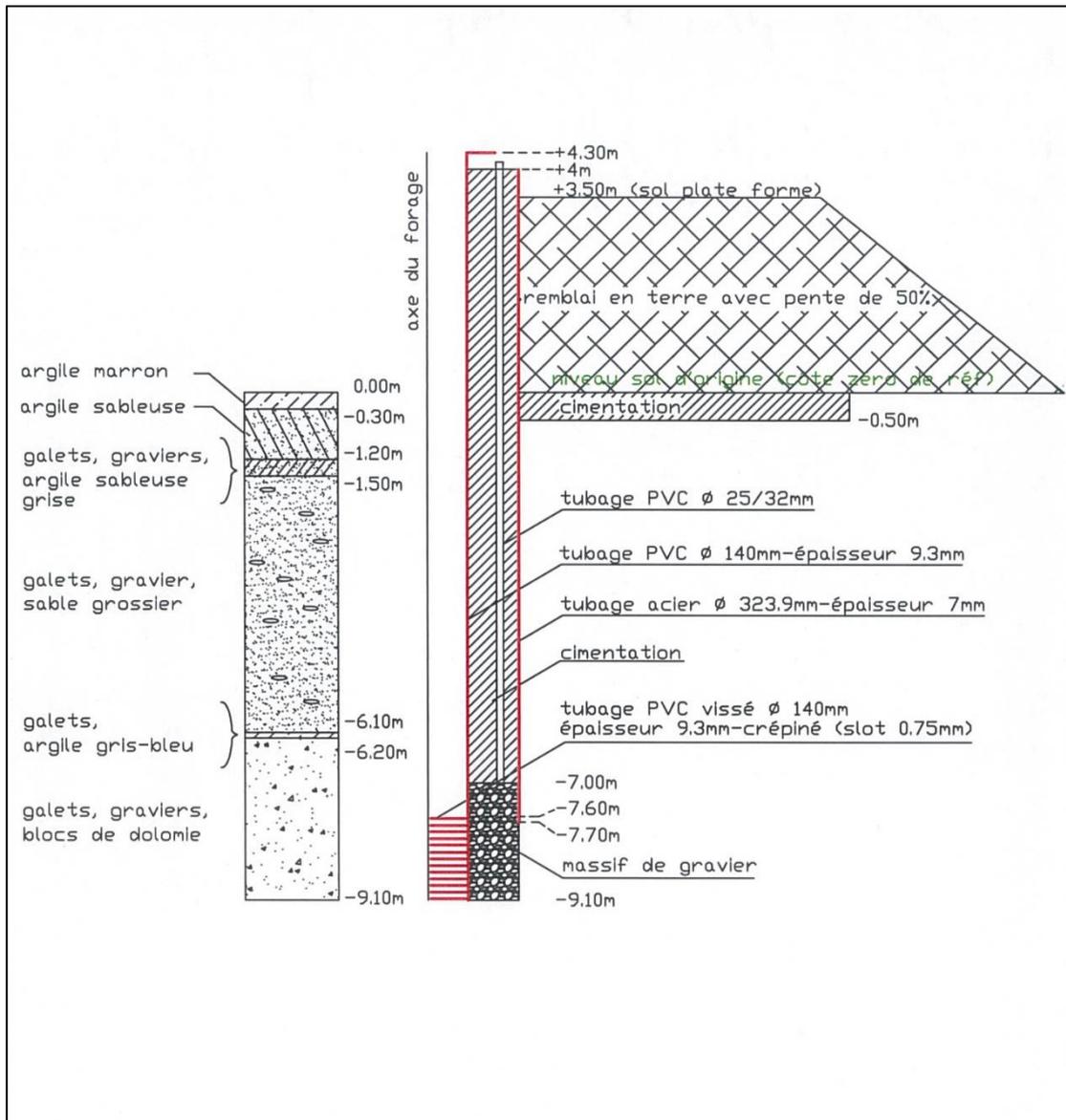
Coupe géologique et technique du forage Darroze



Coupe géologique et technique du forage La Hire



Coupe géologique et technique du forage T5



Coupe géologique et technique du forage Avenue 2

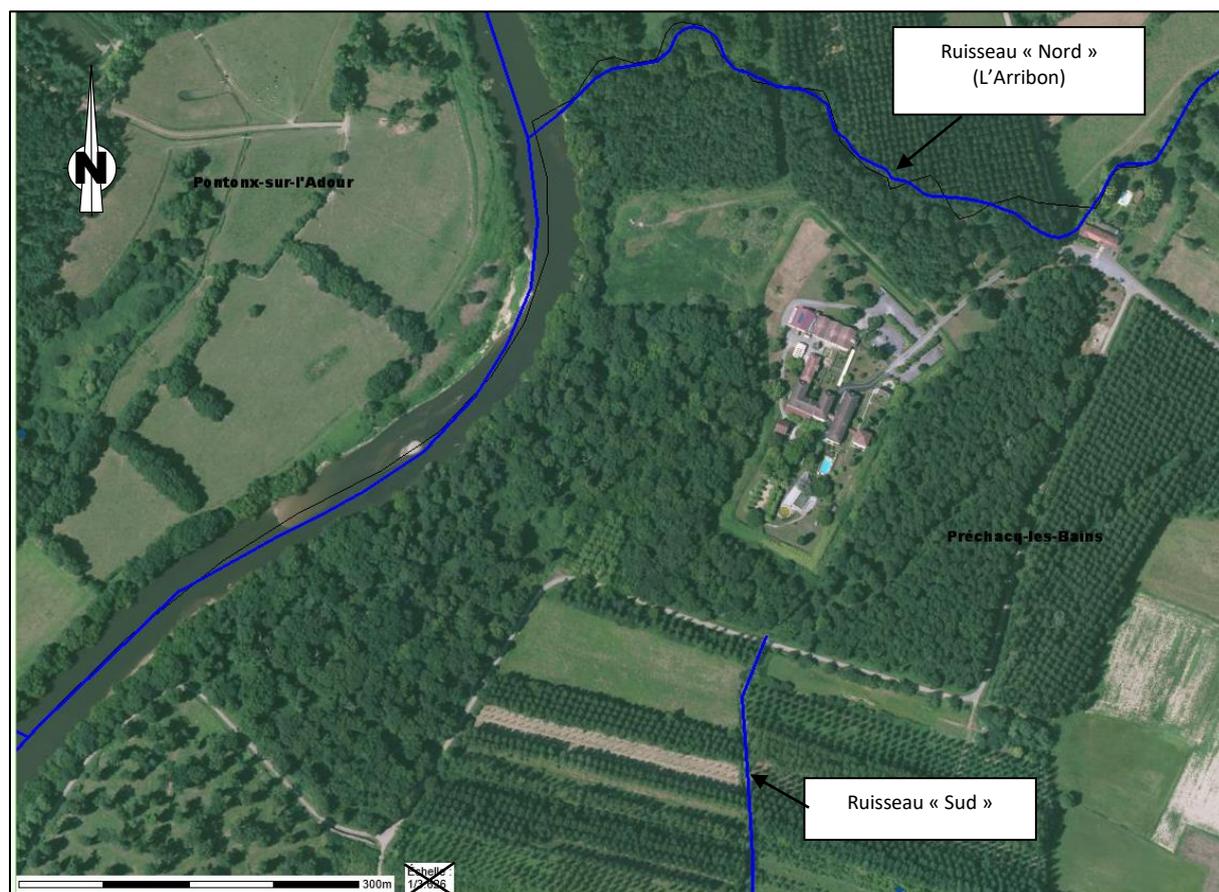
## ANNEXE 5



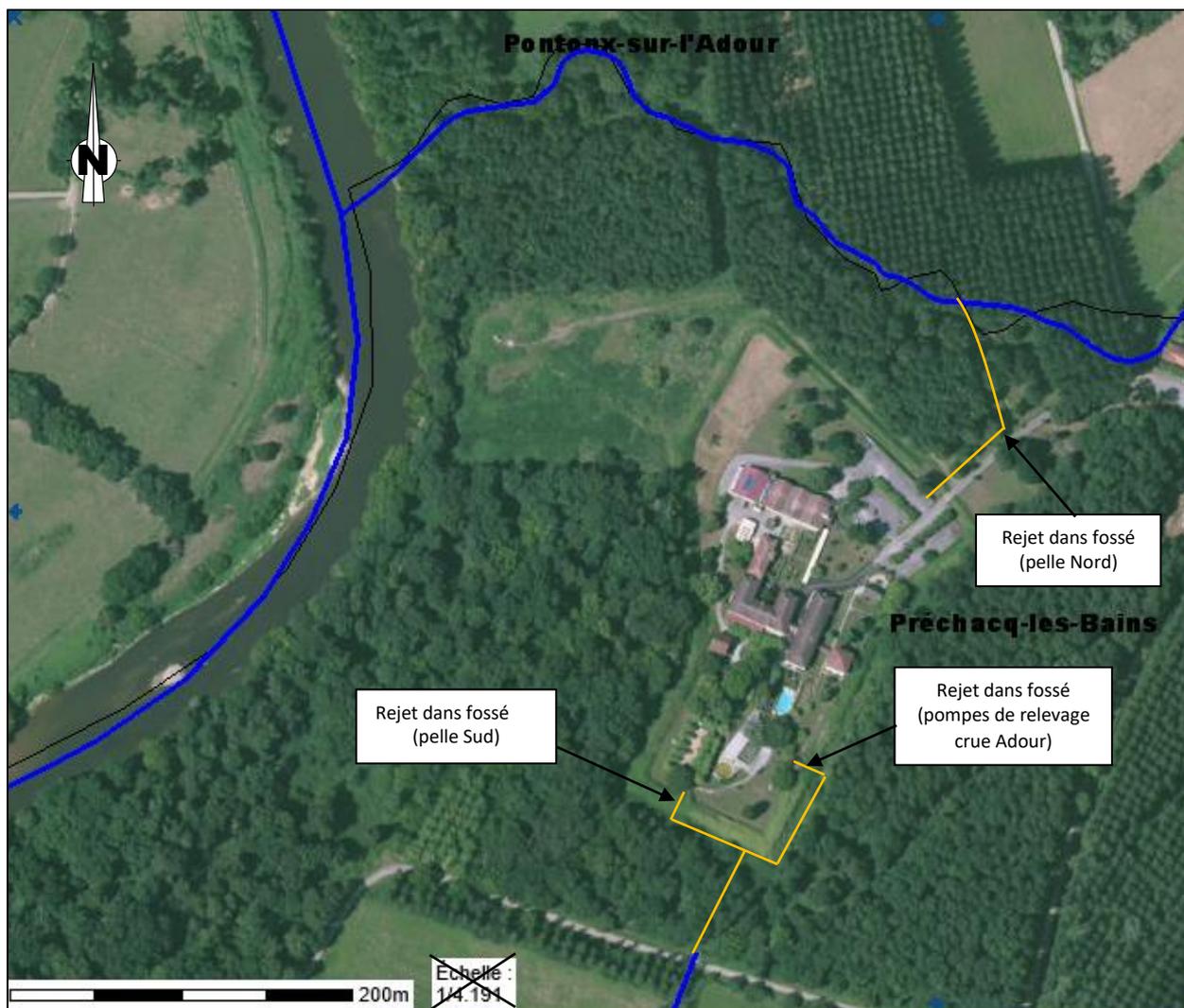
Localisation de l'établissement thermal et des 4 forages du parc thermal  
(prise de vue du 05 août 2018)



Localisation des 2 forages situés à l'extérieur du parc thermal (prise de vue du 05 août 2018)



Localisation des ruisseaux au Nord et au Sud de l'établissement thermal



Rejets Eaux Minérales Naturelles : état existant



Rejets Eaux Minérales Naturelles : projet

